

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2022

Présents : M. GUYON, F. JOBARD, O. PERRAD, J. FOURNIER, T. GERARD, A. ARNAUD,  
G. GERBOD, J. MOREL, L. GRESSET, L. GUILLAUME, A. JACQUET, F-H. LOERCH, L. RICHARD,  
M. FONGELLAS

Excusée : Maïlys CAPET donne procuration à Fabienne JOBARD

Secrétaire de séance : Fabienne JOBARD

Convocation du 15 septembre 2022

Madame le Maire fait une parenthèse en attendant que le conseil soit au complet. Un courrier a été envoyé à l'Office Français de la Biodiversité pour signaler que le loup est de plus en plus présent sur la commune et les alentours. La réponse précise la conduite à adopter ; à savoir ne pas l'effrayer, ne pas courir, ne pas faire de grands gestes, lui faire face et s'éloigner, ne pas s'accroupir.

### **1) Approbation compte-rendu du 21/07 et nomination secrétaire de séance**

Le conseil municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal du 21 juillet, à l'unanimité et nomme Fabienne JOBARD comme secrétaire de séance.

### **2) Syndicat des Eaux : présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau**

Gérard Gerbod présente ce rapport du syndicat des eaux, distribuant l'eau sur 4 communautés de communes dont Arcade et 8 Communes.

Le Syndicat est représenté par 16 délégués dont 2 par commune. Le Bureau est formé d'un président, deux vice-présidents et une secrétaire . L'Assistant auprès du Maître d'Ouvrage est le SIDEC, le Maître d'oeuvre est le cabinet MERLIN représenté par Antoine Delacroix. Les marchés à bons de commandes, obligatoires, sont attribués à la Société LACOSTE. La délégation de Service Public, le contrat d'affermage sont signés depuis 2018 pour 12 ans et attribués à SUEZ. L'Agence de l'eau, qui perçoit une taxe pour la lutte contre la pollution, est représentée par Sébastien Canault.

Quelques données chiffrées sont données : 3030 abonnés pour une population de 5900 habitants, 187 km de réseaux de canalisations et donc 16 abonnés par km, un volume d'eau traitée de 485 082 m3 (en 2020 : 521 000), des pertes réseaux de 185 692 m3, 1,19 % d'impayés, une conformité bactériologique de 100% et un rendement de 62%.

Le volume d'eau consommé par les foyers a diminué entre 2021 et 2020.

Les recettes sont passées de 15 millions d'euros en 2015 à 21 millions d'euros en 2021. Le prix de l'eau a augmenté fortement entre 2021 et 2020, afin d'augmenter la trésorerie du syndicat (abonnement de 60 à 63, et le m3 de 0,90 à 1,30 €).

Le prix de l'eau est composé de la part au syndicat et d'une part à suez qui intervient au niveau technique en cas de panne ou si une purge est nécessaire. Sur la facture d'eau, il y a aussi la part d'assainissement. L'eau est chère car il y a peu d'abonnés pour un nombre important de kilomètres de canalisations.

Pour les investissements, un schéma directeur sur 10 à 15 ans définit les travaux retenus sur les réservoirs (il y en a 27) et les réseaux de canalisations.

Les emprunts sont de l'ordre de 3 millions d'euros signés pour 30 ans, dont 1,8 millions pour la nouvelle station. De nombreuses canalisations sont en mauvais état et cela explique la mauvaise qualité de l'eau sur certains tronçons et un volume de perte important à cause des purges et des fuites. La rénovation des canalisations endommagées coûte très cher. Le taux de renouvellement du réseau est actuellement de 1,2% alors qu'il devrait être à 6%, pour un coût des travaux à environ 230€ le m/linéaire.

La DETR accorde pour l'instant des subventions d'environ 40 %. Gérard Gerbod regrette que le Conseil Départemental et l'Agence de l'eau ne subventionne plus à ce jour le renouvellement de mise en conformité des réseaux de canalisations.

Ce rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, fourni par Suez, a été envoyé par mail à tout le conseil afin qu'il en prenne connaissance auparavant.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Le conseil municipal donne l'autorisation à Madame le Maire de signer la délibération correspondante et tout document afférent à cette affaire.

### **3) Fête patronale (subvention comité d'animation)**

Le comité d'animation a pris de l'ampleur depuis le mois de mai. Au nouveau conseil d'administration siègent Christine Dangréau, présidente, Olivier Reboul, vice-président, Monique Duraffourg, trésorière et Marie Caban, secrétaire.

Le comité d'animation organise la fête patronale. Un flyer présentant le programme va être distribué dans les boîtes aux lettres.

Le comité a donné la liste des dépenses de l'année (3338 €) et des recettes (1550 €) et sollicite une subvention de 1 788 €. Madame le maire propose de lui attribuer une aide financière de 1000 € qui permettra de régler la prestation musicale de Mister PB (la municipalité paie depuis de nombreuses années, l'animation de la soirée) et les membres du conseil municipal y sont favorables.

Les subventions aux associations, (dont le comité d'animation) seront votées en octobre.

### **4) Epicéa : retour EPF**

L'appel à projet pour la gérance de l'épicéa, lancé par l'Etablissement Public Foncier s'est terminé le 15/09, et quelques jours avant la date de dépôt du dossier, 2 personnes étaient intéressées. On attend des précisions de l'EPF.

### **5) Travaux appartement 19 mars**

Un courrier a été envoyé au président d'arcade pour demander si les travaux de réfection pourraient être effectués par les services techniques ; ce courrier est resté sans réponse. Madame le Maire a posé la question en bureau communautaire et la réponse est négative. Le Président d'Arcade dit que les services manquent de temps et doivent se consacrer aux bâtiments publics d'Arcade. Il faudra donc trouver des entreprises extérieures et sans doute engager un maître d'œuvre qui suivra l'avancée des travaux. Des subventions seront sollicitées lorsqu'on aura des devis.

## **6) Accueil des enfants à Morbier**

Fabienne JOBARD dit que l'enquête de début septembre révèle que 3 familles auraient besoin d'inscrire leur enfant à l'accueil de Morbier le mercredi après-midi mais occasionnellement et ne connaissent pas encore les dates. Cela sera possible mais il sera nécessaire de faire l'inscription une semaine à l'avance à Morbier et de prévenir aussi la mairie de Bellefontaine pour demander au bus de faire le tronçon supplémentaire Signaux Girod-accueil Morbier. Ce trajet supplémentaire coûtera 12 € à la commune de Bellefontaine. Les enfants qui n'ont pas de carte de bus devront aussi payer 1,50 € pour aller de l'école aux Signaux Girod.

Les tarifs actuels de Morbier sont de 2.33 € par heure de garderie et 5.80 € par repas mais vont augmenter en octobre .

Pour les vacances scolaires, il y a 4 ou 5 enfants qui auraient besoin de garderie. Ils seront invités à s'inscrire à l'accueil de Morbier grâce au document disponible sur le site de Morbier. On se posera la question d'une convention avec la commune de Morbier pour une participation financière de la commune de Bellefontaine.

## **7) Chauffage et électricité bâtiments communaux**

La consommation énergétique des bâtiments communaux est très importante et avec la flambée des prix des carburants, il faut trouver des moyens de faire des économies.

La commune peut bénéficier du bouclier fiscal puisqu'elle emploie moins de 10 salariés.

La centrale d'achat du SIDEC propose des prix attractifs et sera sollicitée.

A la salle des fêtes, des thermostats vont être installés pour limiter la température et les associations utilisatrices de la salle vont être prévenues de cette nécessité de limitation du chauffage.

A école, le chauffage électrique coûte très cher, et on va tenter de réduire la consommation et donc les coûts. On essaiera d'inclure l'école dans les études de changement de mode de chauffage de la mairie et de la salle des fêtes.

## **8) Contenu prochain journal**

Fabienne Jobard propose l'organisation d'une réunion de la commission communication pour la préparation du contenu du prochain journal le 20 septembre et demande à chacun de réfléchir aux prochains sujets.

## **9) Gestion salle des fêtes**

Madame le Maire propose de confier la gestion de la salle des fêtes ,actuellement réalisée par Fabienne Jobard à Charlotte GUERIN afin de proposer un complément d'heures à l'employée, et d'alléger le travail de l'adjointe. Fabienne Jobard va évaluer le nombre d'heures afin d'établir un contrat à partir du 1<sup>er</sup> novembre et propose que les heures des mois de Janvier et Février où il y a très peu de location de week-end soient consacrées à des heures de ménage de la salle utilisée comme salle hors sac.

## **10) Déneigement : courrier**

Madame le Maire propose d'envoyer un courrier à « La maison pour tous » afin d'inviter les locataires à être vigilants sur le stationnement des véhicules qui ne doit pas gêner le déneigement. Ainsi, il faut

éviter de laisser des voitures stationner longtemps au même endroit car cela empêche le déneigement complet.

#### 11) Comptes rendus divers (réunions/commissions), agenda et réunions à venir, questions diverses

Jacques Fournier informe qu'il y a des trous d'eau au pont des Chaux. Ceux-ci sont dangereux en période de chasse car les chiens y tombent parfois et on va demander au PNR de clôturer ces accès.

Le directeur d'école demande si la 2<sup>ème</sup> porte de l'école pourrait être changée et souhaiterait aussi que l'on remette du sable dans le bac.

Le site de la commune doit être mis à jour concernant les jours et horaires d'ouverture de la mairie, les hébergements et l'hôtellerie/restauration.

Fabienne Jobard explique que Madame la Sous Préfète, la DDT et le le PNR sont venus début juillet pour envisager des solutions de stationnement à la porte d'entrée des lacs, autres que l'utilisation de l'emplacement réservé face à la maison Morel. Puis, l'architecte conseil du PNR est venue sur place et a présenté des plans d'optimisation et d'élargissement des stationnements préexistants le long de la route. Madame le Maire explique qu'elle a contacté Mr Gudefin, responsable sécurité du département, et propose de lui envoyer le projet pour obtenir son pré-avis avant d'étudier ces propositions du PNR. Mr Gudefin va également être sollicité pour essayer de trouver des solutions pour améliorer la sécurité et réduire la vitesse sur la route départementale .

Laurent Gresset s'est rendu à une réunion du syndicat des communes forestières. Le président demande si les trous, sur la route du Grand Remblai peuvent être comblés. Il a aussi rappelé qu'en zone Natura 2000 et Biotopie, les communes peuvent être exonérées de la taxe foncière non bâtie (les infos sont à demander à Axel Pierric) .

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23 heures.

Fait à Bellefontaine, le 28 septembre2022